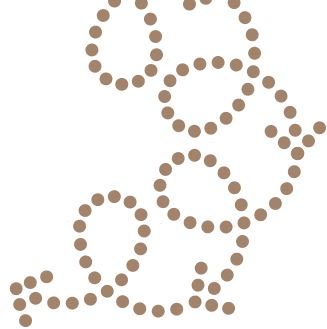


ADOPTEZ VOTRE BORNE À DÉCHETS ALIMENTAIRES



POURQUOI TRIER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

- **Profitez de la ressource** que sont les déchets alimentaires, au lieu de les incinérer.
- **Allégez** votre poubelle noire.
- **Transformez** vos déchets :
 - en énergie verte (via la méthanisation) et locale ;
 - en compost pour les espaces verts et sols agricoles.



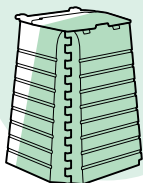
LES BORNES À DÉCHETS ALIMENTAIRES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont des conteneurs installés sur l'espace public (comme les bornes à verre) qui vous permettent de **jeter vos déchets alimentaires** pour qu'ils soient valorisés.

VOUS AVEZ UN JARDIN ?

Bordeaux Métropole distribue gratuitement des composteurs.

bordeaux-metropole.fr/composteur



COMMENT BORDEAUX MÉTROPOLE VOUS ACCOMPAGNE ?

Un dispositif en accès libre.

Pour votre confort

- Des bornes ergonomiques dotées de trappes antibruit.
- Une fréquence de collecte adaptée aux volumes et à la météo pour limiter les odeurs.

Le choix des emplacements

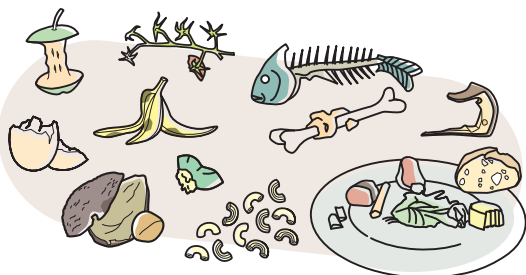
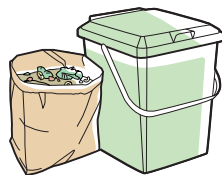
- Dans l'intra-rocade.
- Validé par les mairies, en fonction de l'espace disponible, des contraintes techniques et réglementaires.
- Au moins une borne dans les 150 m autour de votre domicile.

Un déploiement progressif

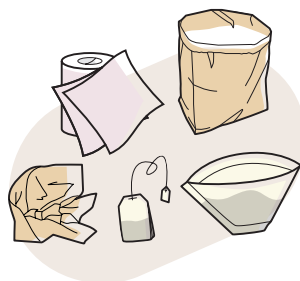
- Plus de 1 600 bornes installées entre 2024 et 2026.

LES INGRÉDIENTS DE VOTRE BORNE À DÉCHETS ALIMENTAIRES

À jeter en vrac ou dans un sacnet en papier kraft



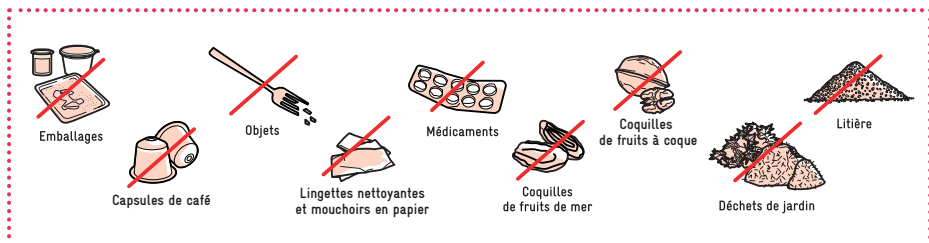
Restes de repas, épluchures, fruits et légumes abîmés qui ne peuvent pas être réutilisés...



Essuie-tout, serviettes en papier, sacs kraft, marc de café avec filtre et sachets de thé



Fleurs fanées



DÉCHETS OPÉRATION RÉDUCTION
bordeaux-metropole.fr/bornes-alimentaires
0800 22 21 20

